La Combe du Grandvaux - 98B

CC La Grandvallière - Saint-Laurent-en-Grandvaux

Lac de l'Abbaye - Drone (© UpDrone/Jura Tourisme)

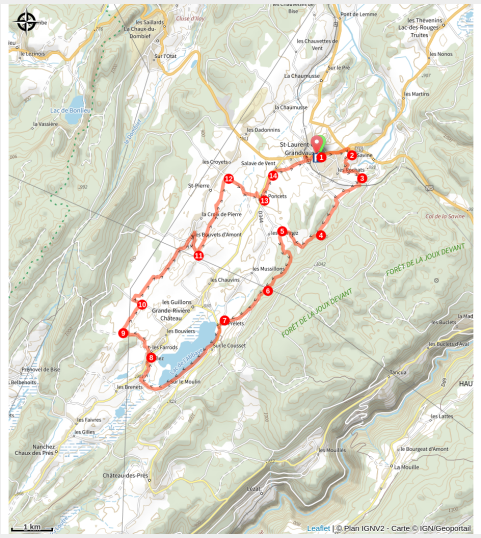

Envie d'une bonne escapade variée et enchanteresse en VTT ? La combe du Grandvaux, avec ses chemins roulants et ses paysages ouverts, vous attend.

Le paysage et l'âme du Grandvaux se révèlent tout au long de ce parcours emblématique : combes forestières, prés et pâturages et l'église en bord de lac.

Suivre le balisage n°98 bleu

Itinéraire officiel - réseau Geotrek du Parc naturel régional du Haut-Jura

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTTAE

Durée : 3 h

Longueur : 23.9 km

Dénivelé positif : 440 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Naturel, VTTAE

Itinéraire

Départ : Saint-Laurent-en-Grandvaux
Arrivée : Saint-Laurent-en-Grandvaux
Balisage : Boucle VTT
Communes : 1. Saint-Laurent-en-Grandvaux
2. Grande-Rivière-Château
3. Saint-Pierre

Profil altimétrique

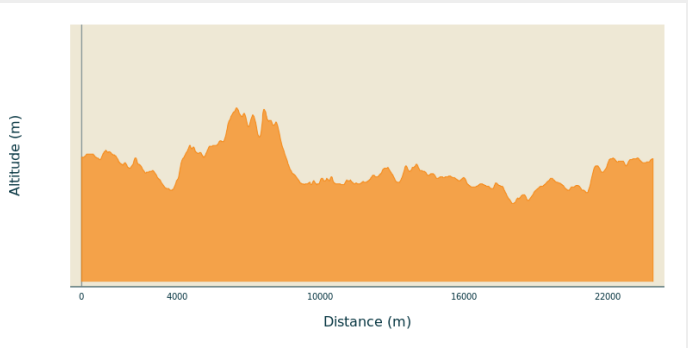

Altitude min 853 m Altitude max 975 m

1. Depuis **ST-LAURENT CENTRE**, remonter le village jusqu'au rond-point pour trouver **ST-LAURENT-LE-CRET** (parking).
2. Entrer dans la pâture et tourner tout de suite à droite pour rejoindre le carrefour **Le Camping**. Continuer sur le sentier herbeux à gauche, puis par un chemin blanc vers **les Maisonnettes**.
3. Bifurquer à droite et atteindre **la Voie Ferrée** en passant sous un tunnel ferroviaire. Poursuivre à travers les pâturages pour rejoindre **Aux Pierres** puis **En Fouradon**.
4. Bifurquer à droite sur le chemin blanc et, depuis **Les Essards**, remonter le chemin à droite pour arriver à **Les Jeannez**.
5. Emprunter le chemin blanc qui part en épingle à gauche. Remonter dans la forêt au **Fusil Simple**. Traverser deux clairières par des sentiers herbeux et terreux pour arriver au **Plan de Lajoux**.
6. Par un chemin forestier, rejoindre **la Terrailla**, tourner à droite sur une petite route goudronnée et déboucher sur la route D 437 que l'on suit à gauche pour atteindre **l'ABBAYE EN GRANDVAUX.**
7. Poursuivre sur la route D 437 et à la sortie du hameau, s’engager sur la route goudronnée en direction du lac. Contourner le lac de l’Abbaye par le sud et traverser le hameau jusqu’au lieu-dit **LES BEZ**.
8. Emprunter sur la gauche une une petite route goudronnée à travers des pâtures jusqu'à la **Joux Derrière**.
9. Emprunter à droite le sentier herbeux et atteindre **En Demourey**.
10. Partir à gauche et suivre le chemin blanc, puis le sentier à droite qui mène à **LES BOUVETS D'AMONT**.
11. Après 600 m sur la route D 330 à droite qui descend en épingle, ne pas manquer le chemin blanc qui remonte à gauche dans les pâtures, pour arriver à la **Croix de Pierre**. Suivre ce chemin jusqu'à **Les Grands Champs**, puis à droite un sentier enherbé.
12. Au chemin blanc, tourner à droite et atteindre **les Gayolles**. Continuer sur le chemin et bifurquer à gauche, sentier pentu et herbeux, pour traverser le hameau puis prudemment la D 437. Rejoindre le carrefour **LES PONCETS**.
13. Suivre le chemin à gauche pour arriver à **Salave de Vent**.
14. Tourner presque tout de suite à droite en arrivant à St-Laurent-en-Grandvaux et suivre la rue pour atteindre le **Chemin de l'Oeuf**. Rejoindre votre point de départ au centre du bourg par **ST LAURENT - GARE**.

Sur votre chemin...

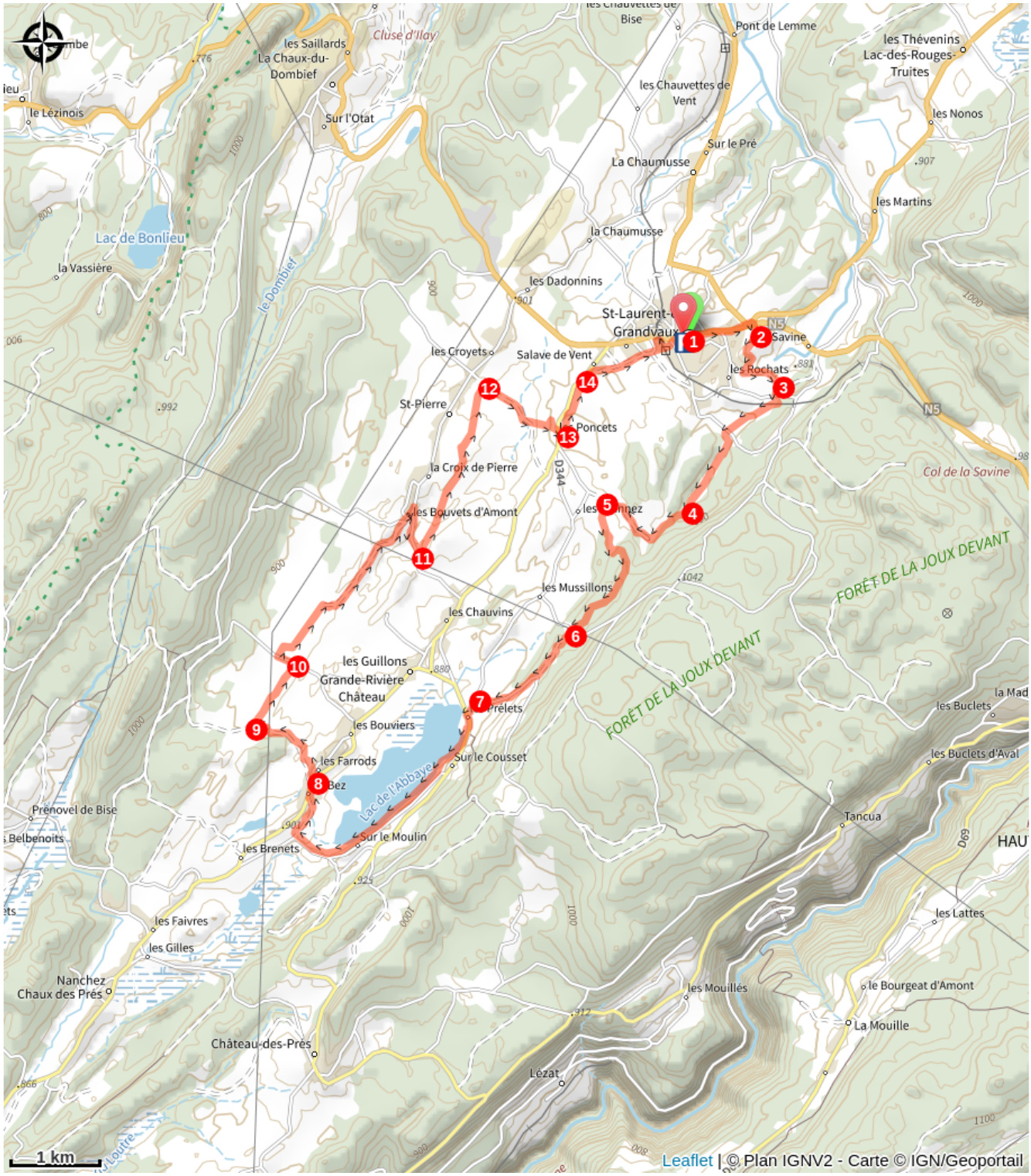

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

Prudence lors des traversées de routes à l'Abbaye-en-Grandvaux, aux Bez et aux Poncets.

Parcours accessible au VTTAE pas de changement de difficulté (reste bleu)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique Conseils aux randonneurs, de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaison, maillon rapide, clés 6 pans…), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers…). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun détritus, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage…), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage…) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la D678, en direction de Clairvaux-les-Lacs puis de Saint-Laurent-en-Grandvaux.

Parking conseillé

Parking de la Mairie, Place Simone Veil à Saint-Laurent-en-Grandvaux

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Site RAMSAR Tourbières et lacs de la Montagne jurassienne

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr/

Le site s'étend entre les villes de Pontarlier et Saint-Claude, dans le massif du Jura. Dénommé « Bassin du Drugeon » lorsqu'il fut inscrit en 2003, le site a été agrandi en 2021 pour passer de moins de 6000 hectares à plus de 12 000 ha. Il comprend maintenant de vastes tourbières emblématiques telles que celles du bassin du

Drugeon, les vallées du haut Doubs et de l’Orbe et la vallée de Chapelle-des-Bois et Bellefontaine. Ses 18 lacs et 2000 ha de tourbières représentent environ 40 % de toute la zone tourbeuse du massif du Jura. Le substrat calcaire favorise la juxtaposition de tourbières alcalines et acides, ce qui, dans ces dimensions, est unique en France. Le site offre de nombreux habitats importants pour une diversité d’espèces protégées au niveau national ou international, des plantes et champignons aux libellules, papillons, poissons, oiseaux, amphibiens et reptiles. Les deux tiers de la population nationale de bécassines des marais (Gallinago gallinago) y nichent et le site est aussi une frayère importante pour le grand brochet (Esox lucius), le lavaret (Coregonus lavaretus), la truite lacustre (Salmo trutta) et l’écrevisse à pattes blanches (Austropotamobius pallipes). Les habitats tourbeux ont été, autrefois, profondément modifiés par l’exploitation de la tourbe, le développement forestier et les activités agricoles mais des mesures de restauration des tourbières ont été appliquées avec succès. Cependant, le site est encore très sensible aux sécheresses et à la pollution provenant des terres agricoles environnantes.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura Grandvaux
7 place Simone Veil, 39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX

info@haut-jura-grandvaux.com
Tel : 03 84 60 15 25
https://www.haut-jura-grandvaux.com/fr/